

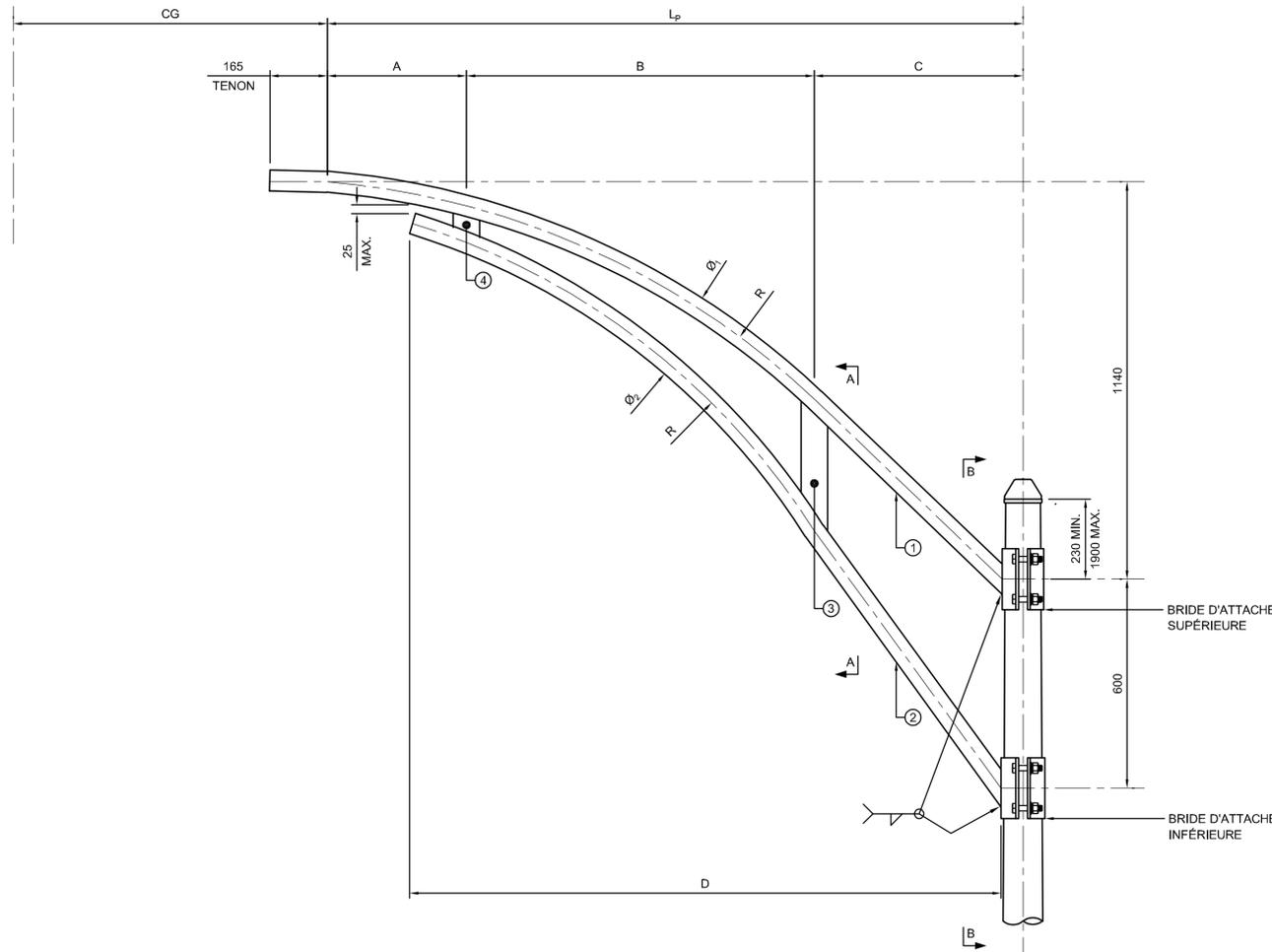
TABLEAU - MEMBRURES TUBULAIRES															
TYPE DE POTENCE	DIMENSIONS EN mm							Zones 1 et 2				Zones 3A et 3			
	L _p	TENON	R	A	B	C	D	Ø ₁	e ₁	Ø ₂	e ₂	Ø ₁	e ₁	Ø ₂	e ₂
PRE-2,0	2000	165	2170 À 2480	400	1000	600	1700	60,3	3,18	60,3	3,18	60,3	3,18	60,3	3,18

LES POTENCES TELLES QUE DÉCRITES PEUVENT ÊTRE INSTALLÉES DANS LES ZONES MENTIONNÉES SEULEMENT SI LE NIVEAU DE RÉFÉRENCE N'EST PAS PLUS BAS QUE LE NIVEAU DE LA CHAUSSEE PRINCIPALE SOUS L'ÉQUIPEMENT.

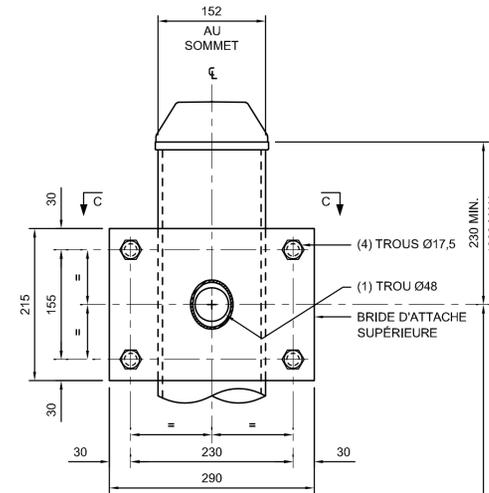
POTENCES D'ÉCLAIRAGE

ÉQUIPEMENT DE CONCEPTION					
TYPE DE POTENCE	ÉQUIPEMENT		MASSE (kg)	* A x C _p (m ²)	** CG (m)
	TYPE	DESCRIPTION			
ÉCLAIRAGE	DEL	LUMINAIRE PROFILÉ	27	0,15	0,457

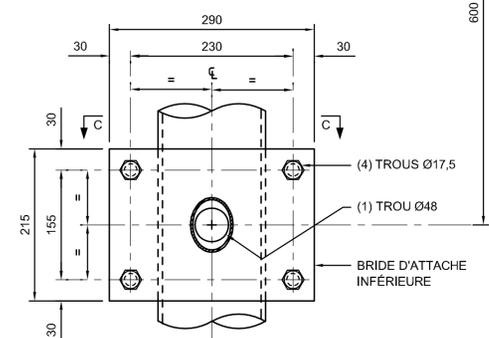
* A x C_p = SURFACE EFFECTIVE EXPOSÉE AU VENT.
 ** CG = POSITION DU CENTRE DE GRAVITÉ ET DU CENTRE DE PRESSION DU VENT SUR L'ÉQUIPEMENT.



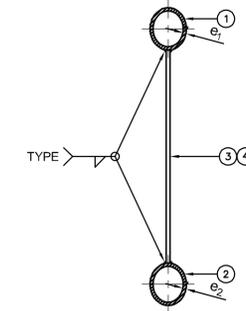
VUE EN ÉLÉVATION
 POTENCE À RAYON DE TYPE PRE-2,0



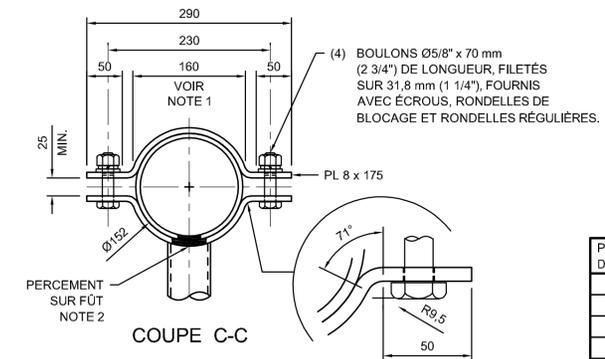
COUPE B-B



COUPE D-D

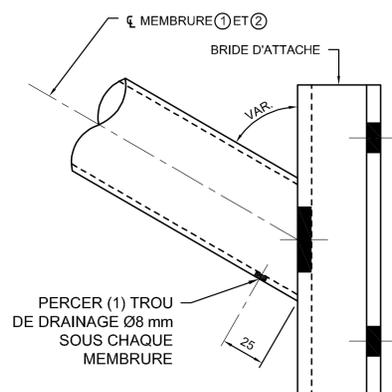


COUPE A-A

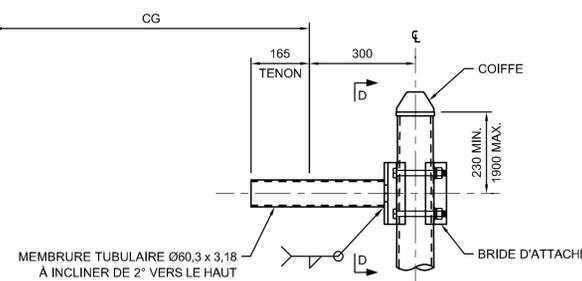


DÉTAIL AGRANDI

NOMENCLATURE	
PIÈCES	DESCRIPTION
①	MEMBRURE TUBULAIRE SUPÉRIEUR Ø ₁ x e ₁ VOIR TABLEAU - MEMBRURES TUBULAIRES
②	MEMBRURE TUBULAIRE INFÉRIEUR Ø ₂ x e ₂ VOIR TABLEAU - MEMBRURES TUBULAIRES
③	ENTRETOISE - PL 6,4 x 64 LA PIÈCE ④ EST NON NÉCESSAIRE POUR PRE-2,0
④	ENTRETOISE - PL 6,4 x 75



DRAINAGE



VUE EN ÉLÉVATION
 POTENCE DROITE DE TYPE PDE-0,3

- NOTES :
- DISTANCE ENTRE LES POINTS DE CHANGEMENT DE COURBURE.
 - LE PERÇEMENT SUR LE FÛT EST AU NIVEAU DE LA BRIDE SUPÉRIEURE SEULEMENT, VOIR FEUILLET « ALIMENTATION ET FRCR STRUCTURES B1 ET F4 - FÛT EN ACIER ».

- NOTES :
- MEMBRURES TUBULAIRES : NORME CSA G40.21 NUANCE 350W MIN. OU ASTM A572 NUANCE 50 (345 MPa) MIN. OU ASTM A500 GRADE C (317 MPa).
 - BRIDES D'ATTACHE ET ENTRETOISES : NORME CSA G40.21 NUANCE 300W.
 - LA TENEUR DE L'ACIER EN SILICIUM NE DOIT PAS ÊTRE SUPÉRIEURE À 0,06 %.
 - TOUTES LES PIÈCES EN ACIER DOIVENT ÊTRE GALVANISÉES.
 - BOULONS : NORME ASTM F3125 GRADE A325 TYPE 1, GALVANISÉS.
 - LES TRAVAUX DE SOUDAGE DOIVENT ÊTRE EXÉCUTÉS PAR DES ENTREPRISES APPROUVÉES PAR LE BUREAU CANADIEN DE SOUDAGE (CWB) EN VERTU DES EXIGENCES DE LA NORME CSA W47.1 DIVISION 1 OU 2. L'ENTREPRISE DOIT FOURNIR SES PROCÉDURES DE SOUDAGE APPROUVÉES PAR LE CWB.
 - LES SOUDURES DOIVENT ÊTRE CONÇUES ET EXÉCUTÉES SELON LES EXIGENCES DE LA NORME CSA W59.
 - LE CONTRÔLE DES SOUDURES DOIT ÊTRE RÉALISÉ SELON LES SPÉCIFICATIONS DU CCDG.
 - LES NUMÉROS DE PROCÉDURES DE SOUDAGE DOIVENT ÊTRE INDIQUÉS SUR LES PLANS D'ATELIER.

PLAN TYPE - MAI 2024	PT1J-111
DIRECTION GÉNÉRALE DES STRUCTURES	
DIRECTION GÉNÉRALE DES STRUCTURES	
DIRECTION DE L'ÉLECTROTECHNIQUE ET DES STRUCTURES DE SIGNALISATION	
Sceau	
PRÉNOM NOM, ing.	
Vérificateur	
PRÉNOM NOM, ing.	
Équipe technique	
PRÉNOM NOM, tech.	
Transports Québec	
Titre	
ALIMENTATION ET FRCR ÉCLAIRAGE POTENCE EN ACIER	
Numéro de plan	4
EL-AAAA-N-DDDDDD	
Identification de regroupement	